###### Votre agent général

 **0254274500**

 **02 54 27 64 33**

**Projet de conditions particulières**

Valable 3 mois à compter de la date d'émission

Ce contrat est conclu entre :  
**AXA France IARD SA** représenté par

Il s'agit d'un **projet d'affaire nouvelle.**

Ces conditions particulières jointes

* aux conditions générales n° **460203** version **F**

dont le souscripteur reconnait avoir reçu un exemplaire, **constituent le contrat d'assurance.**

**Activité**

L’activité que vous déclarez entre dans la catégorie :

**Capital**

La valeur assurée par véhicule et/ou attelage est de  **€ euros** maximum.

**Événements garantis au titre du contrat**

Dans les limites du capital souscrit, l’indemnité allouée en euros par sinistre et par événement porte sur les événements suivants :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Événements | Souscrit / Non Souscrit | **Franchise de base** | Article des **Conditions Générales** |
| **Accidents de route caractérisés / Incendie** |  | **NÉANT** | Chapitre 1 – Titre 1Article 3.1 |
| **Événements autres qu’accidents caractérisés** |  | **€ euros** | Chapitre 1 – Titre 1 **Article 3.2** |
| Vol |  | **€ euros** | Chapitre 1 – Titre 1**Article 3.3** |

**Déclaration du souscripteur à la souscription du contrat**

**Marchandises** **non sensibles aux vols**

Vous déclarez transporter des matériels et marchandises liés à votre profession considérés comme non sensibles au vol au même titre que les marchandises énumérées ci-après :

-Consoles et Jeux vidéo

-électroménager.

-Hi-Fi, lecteurs [son, vidéo], CD, DVD.

-Matériels, équipements de sports et loisirs.

-Matériel informatique y compris composants.

-Matériel de prise de vue [argentique, numérique].

-Métaux non ferreux.

-Tabac, alcool [hors bière et vin sans AOC],

-Téléphonie.

-Textile, Habillement.

**Durée et validité du contrat**

**Recommandations contre les risques de vol**

Nous vous recommandons :

- de fermer et verrouiller les issues de votre véhicule et d'enclencher ses dispositifs antivol avant de le quitter,

- de charger vos biens dans une partie non visible de l'extérieur de votre véhicule,

- de décharger en lieu sûr vos biens, en cas de stationnement,

- de prévoir à  l'avance vos stationnements sur des aires sécurisées.

**Flotte**

**Type cotisation**

« Je reconnais avoir été informé(e), conformément à  l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée :

Du caractère obligatoire des réponses aux questions posées pour l'établissement des Conditions Particulières ainsi que des conséquences qui pourraient résulter d'une omission ou d'une fausse déclaration prévues aux Articles L 113-8 (nullité du contrat) et L 113-9 (réduction des indemnités) du Code des Assurances.

Que les destinataires des données personnelles me concernant pourront àªtre d'une part, et en vertu d'une autorisation de la Commission Nationale de l'Informatique et Libertés, les collaborateurs de l'Assureur, responsable du traitement, tant en France qu'au Maroc, dont la finalité est la souscription, la gestion et l'exécution des contrats d'assurance et d'autre part, ses intermédiaires, réassureurs, organismes professionnels habilités ainsi que les sous-traitants missionnés.

Que mes données peuvent àªtre utilisées dans la mesure oà¹ elles sont nécessaires à  la gestion et à  l'exécution des autres contrats souscrits auprès de lui ou auprès des autres sociétés du groupe auquel il appartient.

Que je dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès d'AXA Service Information Clients 313 Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex pour toute information me concernant.

Que les données recueillies par l'Assureur lors de la souscription et des actes de gestion peuvent être utilisées par le Groupe AXA à  des fins de prospection commerciale. Je peux m'y opposer en écrivant à  l'adresse indiquée ci-dessus. Â»

Autres dispositions

Les garanties données par AXA sont portées en coassurance par AXA France IARD et par AXA Assurances IARD Mutuelle.

Fait à

Le Souscripteur

L'Assureur

SONT NULS TOUS RENVOIS, ADJONCTIONS OU MODIFICATIONS MATERIELLES NON APPROUVES PAR LE SIEGE DE L'ASSUREUR

|  |  |
| --- | --- |
| ***Le Souscripteur*** | **L’Assureur** |

Signature

**SONT NULS TOUS RENVOIS, ADJONCTIONS OU MODIFICATIONS MATÉRIELLES NON APPROUVÉS PAR LE SIÈGE DE L’ASSUREUR.**